

LE FLASH

d'Octant

Territoires

Morbihan

Numéro 131 - octobre 2007

Les dynamiques démographiques et économiques des territoires du Morbihan

Le Morbihan est le département breton où la progression de l'emploi industriel sur les 30 dernières années est la plus forte. La crise du début des années 2000 n'a cependant pas épargné le département, affectant le développement industriel. La croissance de l'emploi reste pourtant soutenue entre 1999 et 2005, davantage alimentée par les besoins générés par une croissance démographique accélérée sur cette période. La progression de la population est plus marquée sur le littoral, comme celle de l'emploi salarié. Néanmoins, à travers des mécanismes variés et à des degrés divers, les différentes parties de l'intérieur du département affichent une croissance démographique et économique.

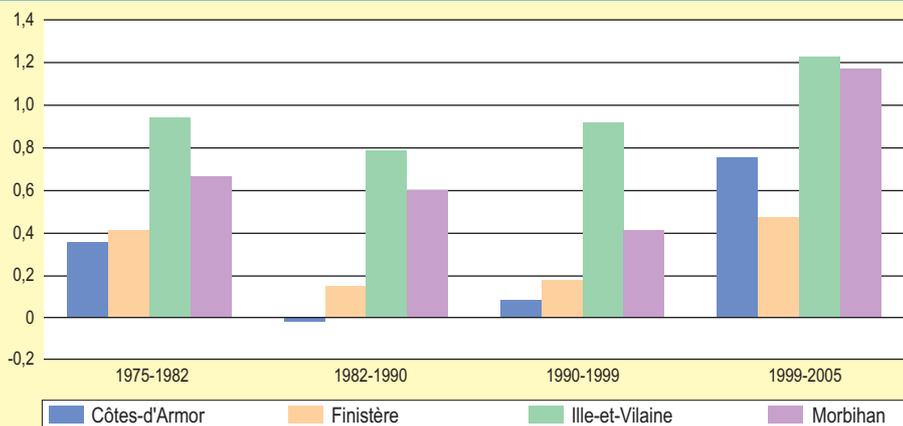


Au 1^{er} janvier 2005, 259 000 personnes travaillent dans le Morbihan, soit 21 % des actifs occupés en Bretagne. À la même date, le département compte 688 500 habitants, qui représentent 22 % de la population bretonne. Entre 1975 et 2005, la population du Morbihan augmente de 22 % et l'emploi de 27 %. Sur l'ensemble de cette période, le département est, après l'Ille-et-Vilaine, le plus dynamique de Bretagne, loin devant le Finistère et les Côtes-d'Armor. Il se situe néanmoins en retrait par rapport à l'Ille-et-Vilaine, où

l'emploi progresse de 41 % en 30 ans, et la population de 32 %.

Le Morbihan se distingue par son bilan industriel largement positif, même si les évolutions récentes amènent à nuancer le constat. En 30 ans, la progression des effectifs de l'industrie dans le Morbihan atteint 31 %, contre 19 % pour l'Ille-et-Vilaine et 13 % en moyenne pour la Bretagne. Au 1^{er} janvier 2005, 48 000 actifs travaillent dans l'industrie morbihannaise.

Taux de variation annuel de la population entre les recensements (en %)



Source : recensements de la population 1975, 1982, 1990 et 1999, enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006

La crise du début des années 2000 n'a pas épargné l'industrie morbihannaise

Le bilan industriel du Morbihan sur la dernière période (1999-2005) est toujours positif, avec 3,5 % d'emplois supplémentaires. Mais la crise du début des années 2000 n'a pas épargné le département. Depuis fin 2001, les effectifs industriels sont en baisse (- 3,1 % entre 2002 et 2005). La baisse est un peu plus marquée qu'en Ille-et-Vilaine, mais moins que dans les Côtes-d'Armor.

L'emploi salarié des principaux secteurs du département (IAA, construction navale, parfumerie, chimie, caoutchouc, plastique, électronique, métallurgie) est affecté. On observe corollairement un ralentissement du développement des activités de services aux entreprises, tant dans les établissements de conseil et assistance et les activités des organismes de recherche que dans les services opérationnels (gardiennage, nettoyage...). Ce phénomène est particulièrement sensible dans le Morbihan, un peu moins dans les autres départements.

Le début des années 2000 semble marquer une inflexion dans le développement du Morbihan. Malgré une industrie moins dynamique, la croissance de l'emploi salarié reste soutenue

entre janvier 1999 et janvier 2005 (+ 11,5 %), mais désormais davantage alimentée par le développement de la construction et des services aux particuliers. Les évolutions récentes de l'emploi salarié privé, hors agriculture, confirment cette tendance. De début 2005 à début 2007, la progression de l'emploi salarié privé sur ce champ atteint 3,7 % dans le Morbihan, une évolution proche de celle observée en Ille-et-Vilaine. La moyenne bretonne se situe à 3,3 %, les deux autres départements bretons affichant un bilan plus modeste. Alors que l'industrie reste morose, la construction, les services aux particuliers, le commerce, les transports et les banques continuent de créer des emplois.

Le développement économique prend une orientation plus résidentielle

Le développement économique du département prend une orientation plus résidentielle. Cette évolution s'explique par l'accélération du rythme de croissance de la population : + 1,1 % en moyenne annuelle contre 0,6 % de 1975 à 1999. Ce taux est désormais très proche de celui de l'Ille-et-Vilaine, grâce en particulier à l'apport migratoire.

Les activités de la sphère productive dans le Morbihan

Avec plus de 19 000 salariés au 1^{er} janvier 2005, les industries agroalimentaires sont le principal employeur du département et représentent près du quart des emplois salariés de la sphère productive. Cette part est 50 % plus élevée que la part moyenne du secteur en Bretagne. Le secteur de la parapharmacie, parfumerie entretien emploie dans le Morbihan près de 3 000 salariés, une part quatre fois plus importante de la sphère productive que la moyenne régionale. La construction et réparation navales, avec la DCN et la construction et réparation de bateaux de plaisance comptent un peu plus de 3 000 salariés et représentent une part deux fois plus importante des emplois de la sphère productive ; la métallurgie et transformation des métaux presque autant avec également 3 000 salariés. Deux autres activités sont également mieux représentées dans le Morbihan : l'industrie du bois et du papier (2 000 salariés), et le secteur de la chimie, caoutchouc, plastique (3 700 salariés).

Dans le Morbihan, plus qu'en moyenne dans la région, l'emploi se concentre dans un nombre restreint de secteurs. Les deux secteurs les plus surreprésentés sont en outre très concentrés. La quasi-totalité des effectifs salariés de la parapharmacie, parfumerie sont regroupés dans quatre établissements de l'entreprise Yves Rocher. La construction navale emploie 77 % de ses salariés dans les quatre principaux établissements du secteur, dont la DCN. L'industrie agroalimentaire est moins concentrée, en raison de l'implantation de nombreux établissements d'une taille importante. Les quatre plus gros établissements regroupent seulement 16 % des salariés, les dix premiers 30 %.

Évolution de l'emploi total par secteur entre 1975 et 2005 (en %)

		Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire		Ensemble	
					Ensemble	Commerce		Services
Bretagne	Effectif 1975	228 250	181 490	102 355	463 575	121 845	341 730	975 670
	Effectif 2005	76 195	205 718	84 143	850 469	167 041	683 428	1 216 525
	Variation (%)	- 66,6	13,3	- 17,8	83,5	37,1	100,0	24,7
Morbihan	Effectif 1975	50 200	36 400	23 565	93 295	24 525	68 770	203 460
	Effectif 2005	15 812	47 857	19 470	175 645	35 761	139 884	258 784
	Variation (%)	- 68,5	31,5	- 17,4	88,3	45,8	103,4	27,2
Côtes-d'Armor	Variation (%)	- 63,5	8,6	- 16,8	64,9	30,7	77,6	10,7
Finistère	Variation (%)	- 66,5	- 2,8	- 31,8	71,4	22,7	89,9	16,2
Ille-et-Vilaine	Variation (%)	- 68,0	19,4	- 2,6	103,6	51,4	120,6	40,8

Source : Insee, recensement de la population 1975, estimations annuelles d'emploi au 1^{er} janvier

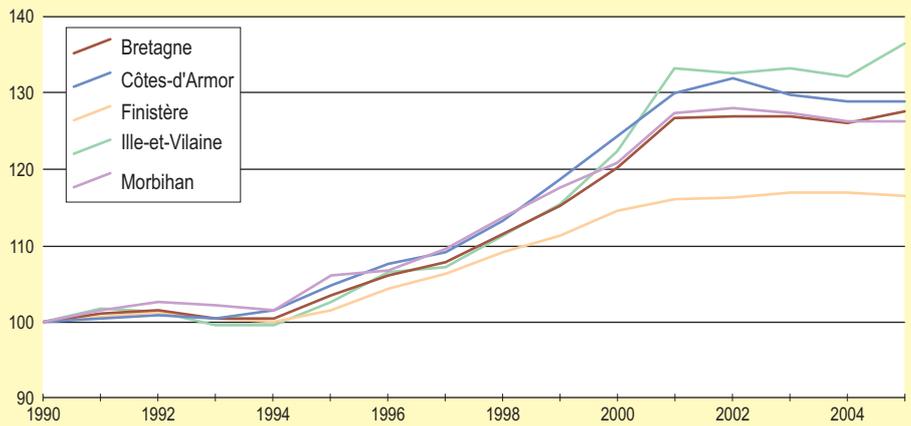
Rapporté à la population, l'excédent migratoire du Morbihan est à partir de 30 ans le plus fort de tous les départements. C'est le cas à l'âge de la retraite, après 60 ans, mais également aux âges d'activité, à partir de 30 ans. Ces arrivées répondent en grande partie à la demande de main-d'œuvre créée par les besoins de la population, en matière de logement, commerce ou services, tout en contribuant elles-mêmes à la croissance de ces besoins.

En six ans, de 1999 à 2005, on dénombre 20 % d'emplois salariés supplémentaires dans la construction, 27 % dans le commerce de détail, 18 % dans les services aux particuliers, des chiffres supérieurs à ceux des autres départements bretons. En valeur relative, les activités récréatives, culturelles et sportives sont parmi les services aux particuliers celles où l'emploi salarié progresse le plus (+ 26 %). En valeur absolue, ce sont les services de santé ou d'action sociale qui créent le plus d'emplois salariés : 4 500 en six ans.

Le développement accéléré des services réduit la part de la sphère productive

En 2005, sur le champ du commerce et des services du secteur concurrentiel (hors activités financières), le Morbihan était le mieux équipé des départements bretons. Les évolutions qui

Évolution de l'emploi salarié de la sphère productive de 1990 à 2005 (base 100 au 1/1/1990)



Source : estimations annuelles d'emploi au 1^{er} janvier

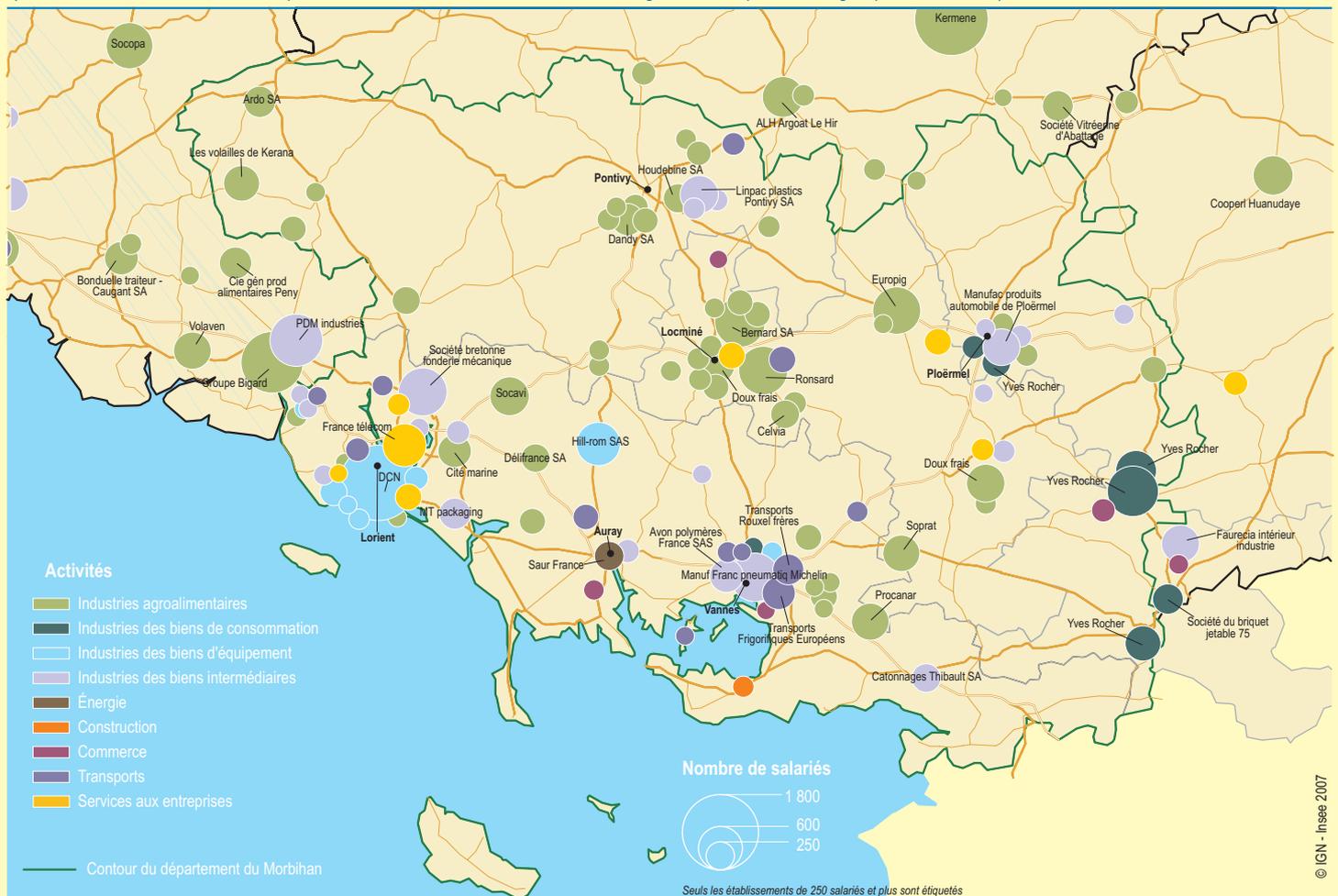
ont pu être mesurées entre 1999 et 2005 sur ce champ montrent que la progression du niveau d'équipement a été particulièrement marquée dans le département : le nombre d'établissements a progressé de 26 % dans le département, contre 22 % pour l'ensemble de la région et 18 % en Ille-et-Vilaine.

Le développement plus rapide de ces activités, relevant de la sphère résidentielle, conjugué au ralentissement de l'industrie et des services aux

entreprises, a fait mécaniquement baisser la part des salariés relevant de la sphère productive dans le Morbihan. La croissance de l'emploi dans cette sphère avait été presque aussi vive entre 1993 et 1999 dans le Morbihan qu'en Ille-et-Vilaine (respectivement + 15 % et + 16 %). Elle s'est nettement ralentie depuis pour s'établir à 7,5 % entre 1999 et 2005, alors que dans le même temps elle s'est encore accentuée en Ille-et-Vilaine (+ 18 %).

Les principaux établissements de la sphère productive du Morbihan au 31 décembre 2004

(établissements de 250 salariés et plus et de 100 à 249 salariés rattachés à une grande entreprise ou un groupe du Morbihan)



Source : Insee, Clap

	Nombre de postes salariés	Part de la sphère productive (en %)	Part de la sphère résidentielle (en %)	Part de la sphère publique (en %)
Côtes-d'Armor	160 125	33	41	26
Finistère	258 725	34	42	24
Ille-et-Vilaine	335 276	39	39	22
Morbihan	201 914	35	41	24
Bretagne	956 040	36	40	24

Source : Insee, Clap

Depuis 1999 la part de la sphère productive s'est réduite d'environ 1,5 point dans le Morbihan pour se retrouver sensiblement au même niveau qu'en 1990. Au 1^{er} janvier 2005, le Morbihan reste cependant, après l'Ille-et-Vilaine, le département où cette part est la plus élevée, grâce au dynamisme industriel des 30 dernières années et au développement des activités connexes, services, logistique... Cette part est estimée à 35 %, contre 36 % en moyenne en Bretagne et 39 % en Ille-et-Vilaine. L'analyse du tissu d'établissements de la sphère productive met en évidence une forte spécialisation de l'emploi dans quelques secteurs clés de l'économie du département, et une forte concentration des salariés dans un nombre restreint d'établissements. À un échelon géographique plus fin, ces particularités sont encore plus marquées et structurent le département en quatre zones contrastées.

La partie littorale du département affiche un fort dynamisme démographique et économique

Une large bande littorale se distingue de la partie intérieure du département. Le dynamisme de la zone littorale est plus marqué que dans le



reste du département. Cette zone englobe les grandes agglomérations du département, Vannes et Lorient. En 1999, elle concentrait 73 % de la population et 74 % de l'emploi du département. Les premiers résultats des dernières enquêtes annuelles de recensement montrent que la concentration de la population dans la zone littorale tend à s'accroître. Entre 1999 et 2005, la progression de la population des ménages ordinaires (hors collectivités, dont les maisons de retraite en particulier) y est estimée à près de 7 %, contre 4 % dans le reste du département. En matière d'emploi salarié, le bilan est également plus favorable dans la zone littorale : le secteur privé (hors agriculture) a augmenté ses effectifs salariés de 17 % sur le

littoral, de 11 % dans le reste du département de début 99 à début 2005. Le dynamisme du littoral se traduit également par un taux de création d'entreprises un peu plus élevé que dans le reste du département en 2006 (10,2 % contre 9,1 % pour le reste du département). L'activité la plus dynamique du littoral est la construction, avec une progression de 27 % des effectifs salariés. Le nombre de logements mis en chantier entre 1999 et 2005 est de 7 au km² dans le Morbihan. Cette densité est de 15 au km² pour la zone littorale contre seulement 3 au km² dans le reste du département. En 2006, le taux de création d'entreprises est également supérieur à celui observé dans le reste du département : 13,3 % contre 10,6 %.

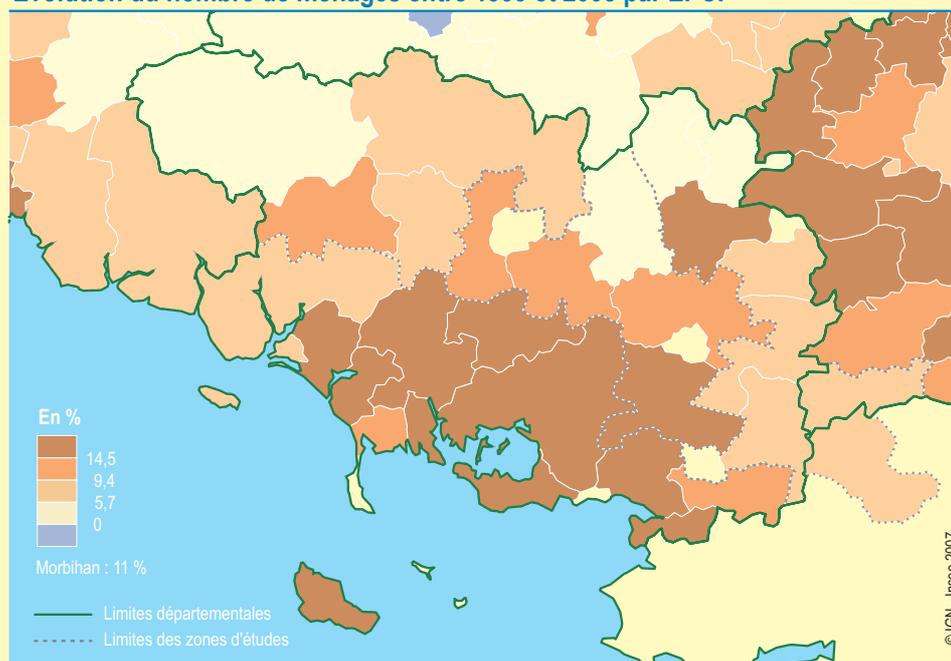
L'orientation résidentielle est fortement marquée dans la zone littorale

La vocation touristique affirmée du littoral morbihannais contribue à ces évolutions. La croissance de la population, résidente ou de passage, entraîne une augmentation des équipements, commerces ou services aux personnes, ainsi que de l'artisanat du bâtiment. Le littoral a enregistré une progression de l'ensemble des établissements dédiés à ces activités de 12 % entre 1999 et 2005, contre 3 % pour le reste du département.

La forte concentration de population sur le littoral confère à son économie une orientation résidentielle plus marquée que dans l'ensemble du département. En 2005, 61 000 des postes de travail localisés sur la zone littorale relèvent de la sphère résidentielle privée, soit les trois quarts des quelque 83 000 que compte le Morbihan dans cette sphère. Ces postes représentent 44 % de l'ensemble des postes de travail du littoral, tous secteurs confondus, contre 35 % dans le reste du département. La progression de l'emploi dans la sphère résidentielle privée a été plus forte entre 1999 et 2005 sur le littoral que dans le reste du département : 24 % contre 21 %.

La zone littorale regroupe également les trois quarts des 49 000 postes de travail de la sphère publique, plus particulièrement ceux de la fonction publique d'État. Ils sont fortement présents sur les agglomérations de Vannes et dans une moindre mesure de Lorient. La part des postes de la sphère publique est de 26 % sur le littoral, contre 21 % dans le reste du département.

Évolution du nombre de ménages entre 1999 et 2005 par EPCI*



* EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
Source : DGI, taxe d'habitation au 1^{er} janvier 1999 et 2005

Part des 3 sphères dans les quatre zones au 31 décembre 2004

	Population* au 1 ^{er} janvier 2005	Nombre de postes salariés	Part de la sphère productive (en %)	Part de la sphère résidentielle (en %)	Part de la sphère publique (en %)
Zone littorale	492 978	139 485	30	44	26
Zone nord-ouest	91 999	24 059	41	35	24
Zone centrale	52 588	19 556	57	27	16
Zone est	90 722	29 372	39	39	22
Morbihan**	669 481	201 914	35	41	24

* population des ménages ordinaires

** la zone est englobant des communes situées hors du département, les données relatives au Morbihan ne sont pas égales à la somme des quatre zones.

Source : Insee, Clap, enquêtes de recensement 2004, 2005 et 2006

Concentration des ménages et de l'emploi salarié dans les principales agglomérations (en %)

	Part des ménages dans le département		Part de l'emploi salarié privé dans le département	
	1999	2005	1999	2005
Ca* de Lorient	29,1	28,0	29,2	27,5
Ca de Vannes	17,4	18,2	20,4	23,5
Cc** de Ploërmel	2,0	2,1	2,8	2,8
Cc du pays d'Auray	5,5	5,9	5,6	5,7
Cc de Pontivy	6,5	6,2	7,5	7,8

* communauté d'agglomération

** communauté de communes

Source : taxe d'habitation, Urssaf

La sphère productive reste dynamique, grâce au développement des services aux entreprises

Dans la zone littorale, l'importance de la sphère résidentielle privée ou publique réduit mécaniquement la part de la sphère productive, qui ne dépasse pas 30 % des postes salariés. Elle compte cependant 42 000 postes, soit 60 % des postes de l'économie productive du département. L'industrie du littoral est très marquée par la présence des activités de la filière construction navale, militaire et de plaisance avec une surreprésentation des principales activités des sous-traitants, métallurgie et plastique. Cette spécialisation est accentuée par la présence de la tréfilerie Michelin à Vannes.

La sphère productive reste dynamique sur le littoral. L'emploi salarié privé (hors agriculture) y a davantage progressé entre 1999 et 2005 que dans le reste du département : 8 % contre 5 %. Ce dynamisme est confirmé par la vigueur de la création d'entreprises dans la sphère productive : le taux de création atteint 11,2 % en 2006 sur le littoral, contre 9,9 % pour le reste du département.

L'emploi industriel du secteur privé (hors agriculture) a peu augmenté : + 1 %, contre 4 % dans le reste du département. En revanche les activités connexes, notamment les services aux entreprises, services opérationnels, conseil et assistance, se sont considérablement développés sur la période : + 30 %, contre 26 % dans le reste du département. Ces activités sont en fait très concentrées dans les deux grandes

agglomérations, de Lorient et de Vannes, et leur développement vient compenser la faible croissance des emplois industriels.

L'emploi reste concentré dans les grandes agglomérations, les déplacements domicile-travail augmentent

L'emploi reste concentré dans les agglomérations de Vannes et de Lorient. À elles deux, elles comptent 54 % de l'ensemble des postes de travail salariés privé du département en 2005, 51 % des salariés du secteur privé hors intérim et agriculture. Une redistribution s'est effectuée entre 1999 et 2005 au profit de Vannes. L'agglomération offre 23 % des emplois du secteur privé hors agriculture en 2005 contre 20 % en 1999. À Lorient, cette part est passée de 29 à 27 %.

La concentration des ménages est moindre : en 2005, 46 % des ménages ont leur résidence principale dans les deux communautés d'agglomération. La part des ménages vivant dans l'agglomération vannetaise a augmenté, mais moins que la part de l'emploi. Pour l'agglomération de Lorient, cette part a diminué. À travers l'augmentation des navettes domicile-travail, la croissance de l'emploi a donc bénéficié aux communes périurbaines de l'ensemble des deux agglomérations.

Au recensement de 1999, 27 communes voyaient plus de 40 % de leurs salariés (hors fonctionnaires d'Etat) se déplacer quotidiennement pour aller travailler à Vannes. En 2005, elles sont huit communes supplémentaires dans ce cas. L'aire d'attraction de

Lorient a moins augmenté : de 20 communes à 23. Avec les communes situées entre Lorient et Vannes et dont 40 % des salariés travaillent dans l'une ou l'autre des trois (avec Auray) principales villes de la bande littorale, cette zone constitue désormais un espace urbain continu. Le rayon d'attraction des deux grandes villes ne s'est en revanche pas beaucoup étendu au-delà de la zone littorale vers l'intérieur du département. Parmi les communes qui se sont ajoutées à celles fortement attirées par Lorient, seule Quistinic se situe hors de la bande littorale. Vers Vannes, elles ne sont que deux communes dans le même cas : La Vraie-Croix et Saint-Guyomard.

Trois zones distinctes à l'intérieur des terres

Les dynamiques qui ont permis la croissance démographique et économique de l'intérieur du département ne se limitent donc pas à un effet induit du développement du littoral. En matière de développement, les différentes parties de l'intérieur du département ne constituent en fait



pas un ensemble homogène. L'analyse de l'appareil productif permet de partitionner l'intérieur du département en trois zones distinctes et de mettre en évidence les mécanismes économiques à l'origine de leur croissance.

La première zone se situe dans la partie est du département, et ne saurait être observée sans y inclure la partie de la Communauté de communes de Redon située hors du Morbihan. Les implantations des établissements Yves Rocher qui se sont faites dans cette zone est, aux alentours de Ploërmel ou de Redon ont entraîné une très forte spécialisation industrielle dans les activités de parfumerie entretien. Cette zone héberge également des établissements sous-traitants de l'automobile (MPAP à Ploërmel ou Faurecia près de Redon). La zone centrale du département se caractérise également par une forte spécialisation, mais dans un autre domaine avec la présence de nombreux établissements industriels du secteur agroalimentaire. Ce dernier secteur est également très présent dans la zone Nord-Ouest autour de Pontivy et de Gourin, mais l'économie productive de cette dernière zone est un peu plus diversifiée, avec les industries du bois et papier, et le transport de marchandises.

Le développement d'un réseau routier dense a favorisé l'installation de grosses structures industrielles dans l'est et le centre du département. La zone Nord-Ouest, d'une accessibilité moindre, en a moins bénéficié, et son développement semble en pâtir. Outre les routes, les agglomérations structurent le territoire, concentrant la population, les activités de commerce et de service. Leur présence est un facteur déterminant du développement démographique et économique des territoires.

Une croissance basée sur le développement de l'industrie agroalimentaire dans la partie centrale

À cet égard, la zone centrale du département est atypique, puisqu'elle ne comporte aucune grande agglomération, contrairement aux trois autres. En revanche le territoire est irrigué par les grands axes de circulation, aux carrefours desquels se sont implantés de nombreux établissements de l'industrie agroalimentaire. Le dynamisme de cette zone sur la période 1999-2005 repose ainsi d'abord sur le développement des activités de la sphère productive.

En l'absence de grande agglomération, le taux d'équipement de la zone en commerce et services est en 2005 le plus faible des quatre zones. En raison de la présence moindre des activités de commerce et de services, privés ou publics, les emplois salariés de la sphère productive représentent la majorité des 19 500 postes de travail de la zone en 2005. Entre 1999 et 2005, l'emploi salarié privé (hors agriculture), y a progressé de 8 % dans la sphère productive, autant que dans la zone littorale. Cette croissance est imputable en grande partie à l'industrie, mais également au développement des activités de services aux entreprises.

La population augmente presque autant que sur le littoral

Les nombreux emplois ainsi créés ont fait appel à une main d'œuvre venue s'installer sur ce même territoire. La particularité de la zone centrale est en effet sa relative étanchéité en matière de déplacements domicile-travail. Aucune commune de la zone ne voit plus de 40 % de ses salariés aller travailler dans une grande agglomération, sauf celles situées dans

la Communauté de communes de Questembert. Parmi ces dernières, les plus à l'Ouest, en bordure de la communauté d'agglomération de Vannes, envoient plus de 40 % de leur salariés travailler à Vannes. Les salariés de communes proches de la route à 4 voies vont travailler, pour un peu plus de 40 % d'entre eux, à Vannes ou Redon.

Entre 1999 et 2005, la population vivant en logement ordinaire a progressé de 6 %, presque autant que sur le littoral. Cette croissance s'est accompagnée d'un développement des activités de la sphère résidentielle privée, qui restent cependant encore sous-dimensionnées. L'emploi y a progressé de 20 % sur la même période, avec une forte progression des effectifs salariés du commerce (+ 17 %). Au total l'emploi salarié privé (hors agriculture) a progressé de 12 %.

Les deux autres zones à l'Est et au Nord-Ouest du département ont des structures plus proches l'une de l'autre. La part de la sphère résidentielle privée est un peu plus importante dans la zone est, au détriment de la sphère productive. C'est dans la zone est que l'emploi salarié privé, hors agriculture, a le moins progressé entre 1999 et 2005 dans les activités de la sphère productive (2 %), en raison d'un faible dynamisme de l'industrie et du commerce de gros.

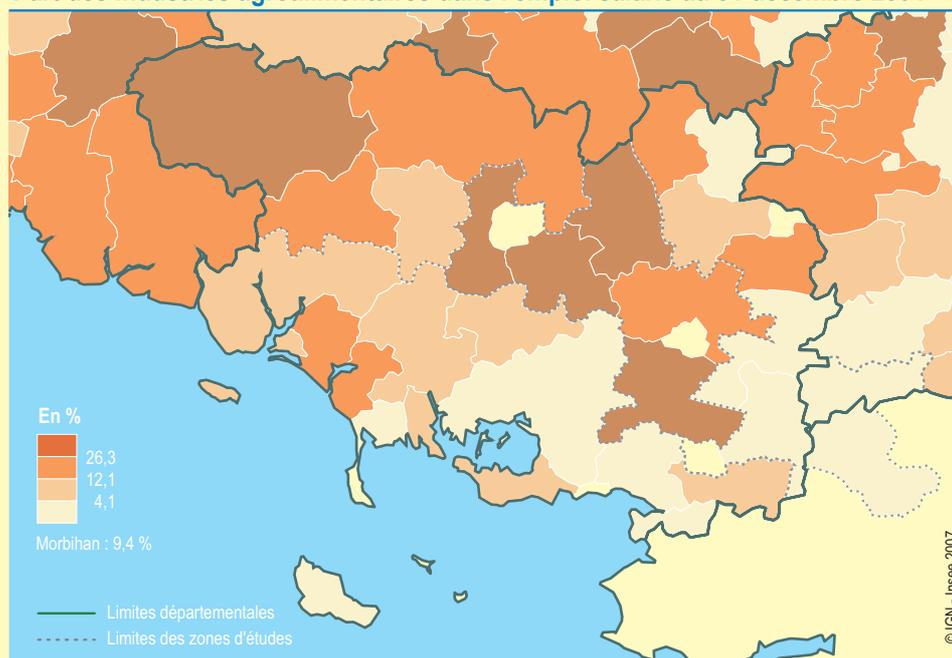
La population y a néanmoins augmenté de 6 %. L'économie de la zone prend une orientation plus résidentielle, avec un développement marqué des services aux particuliers. La croissance des effectifs salariés de la sphère résidentielle privée atteint 25 % entre 1999 et 2005 : c'est la plus forte des quatre zones. En termes de nombre d'équipements présents sur le territoire, la progression est également la plus forte après la zone littorale : + 5 %.

L'augmentation des déplacements domicile-travail stimule l'économie résidentielle des zones est et nord-ouest

L'observation de l'évolution des navettes domicile travail des salariés entre 1999 et 2005 met en évidence une extension des espaces urbains constitués par les pôles Rennes-Ploërmel d'une part, Rennes-Redon-Nantes d'autre part. Une part de la croissance du nombre de ménages dans la zone est peut ainsi s'expliquer par l'extension du rayon d'attraction de l'agglomération nantaise à la partie sud de la communauté d'agglomération de Redon. De la même façon l'attraction de l'agglomération rennaise s'étend à l'ensemble des communes à l'Est de Ploërmel, contribuant également à la croissance de la population de la zone. La communauté de communes de Ploërmel enregistre la plus forte progression du nombre de ménages entre 1999 et 2005.

Dans la zone Nord-Ouest aussi, une part de la croissance de la population trouve probablement son origine dans l'extension du rayon d'attraction du pôle Lorientais. Pour modeste qu'elle soit (+ 2 %), cette progression est un retournement de tendance, puisque entre

Part des industries agroalimentaires dans l'emploi salarié au 31 décembre 2004

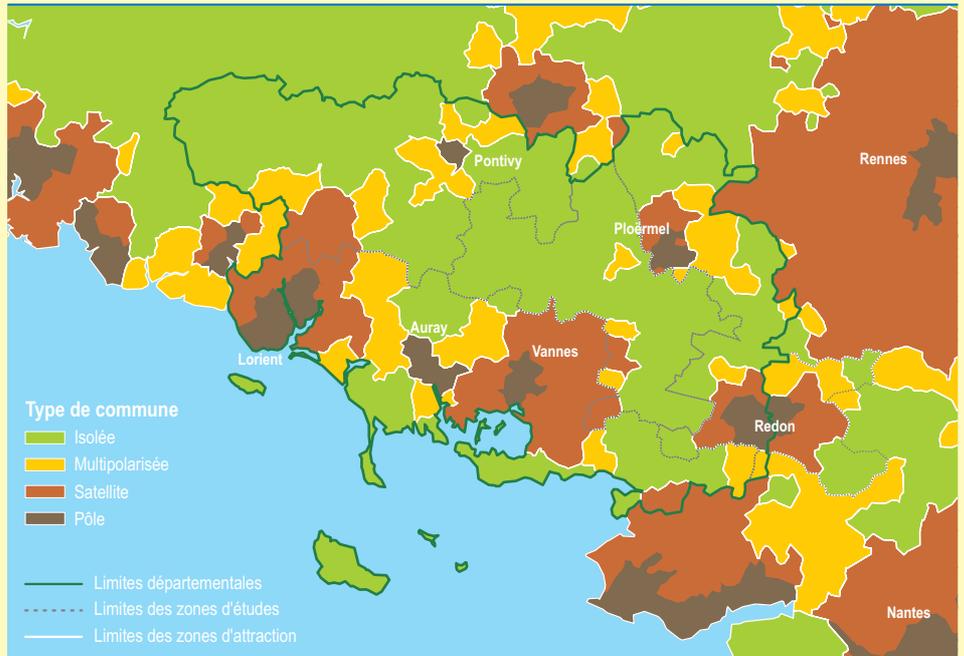


Source : Insee, Clap

1990 et 1999 la population avait diminué de 1,5 %.

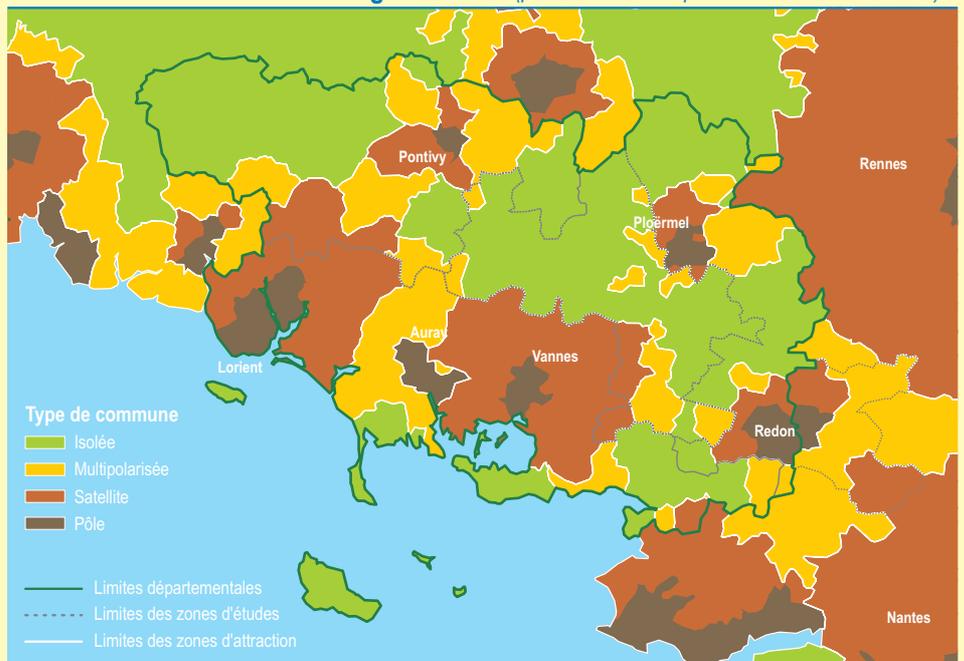
L'emploi salarié privé, hors agriculture a progressé de 10 % dans la zone entre 1999 et 2005. Elle a bénéficié de la croissance de l'emploi dans la sphère productive (+ 4 % dans le secteur privé hors agriculture), en particulier autour de Pontivy. L'attraction de la commune de Pontivy s'est particulièrement renforcée et les communes situées entre Pontivy et Loudéac bénéficient largement de la présence de salariés travaillant à plus de 40 % dans l'un de ces deux pôles. L'extension de l'aire d'attraction du pôle Lorientais explique également en partie cette progression. L'ensemble des communes situées en bordure de la route reliant Lorient à Pontivy voient plus de 40 % de leurs salariés partir quotidiennement vers Lorient ou Pontivy. La croissance de la population reste cependant la plus faible des quatre zones, de même que la croissance de l'emploi dans la sphère résidentielle privée (+ 17 %). La zone bénéficie d'un niveau d'équipement plus bas que les autres zones du département, mais entre 1999 et 2005, on note une évolution favorable, notamment le développement des activités de loisir.

Les zones d'attraction en Bretagne en 1999 (pôles de 4 000 emplois et lien d'au moins 40 %)



Source : Insee, recensement de la population 1999

Les zones d'attraction en Bretagne en 2004 (pôles de 4 000 emplois et lien d'au moins 40 %)



Source : Insee, DADS 31/12/2004

Les trois sphères d'activités

La sphère productive regroupe les activités orientées vers les marchés extérieurs, essentiellement l'industrie, le secteur de l'énergie, les services aux entreprises, le transport de marchandises et le commerce de gros.

La sphère résidentielle est formée des activités liées à la population : services aux particuliers, construction, santé, action sociale, commerce de détail, activités financières et transport de voyageurs...

La sphère publique regroupe les emplois relevant des fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière.

Les déplacements domicile-travail : définitions et champ

Commune pôle : unité urbaine concentrant plus de 4 000 emplois

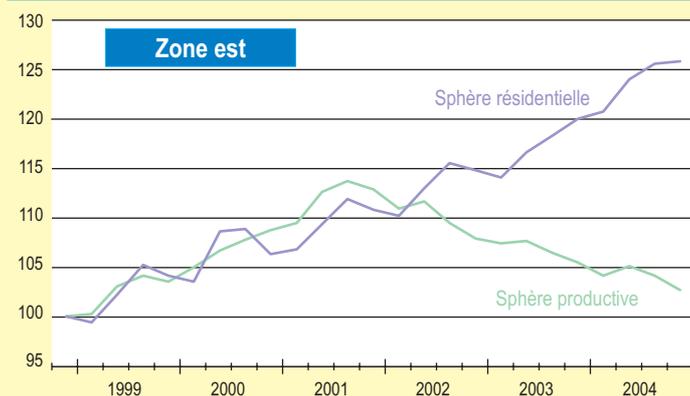
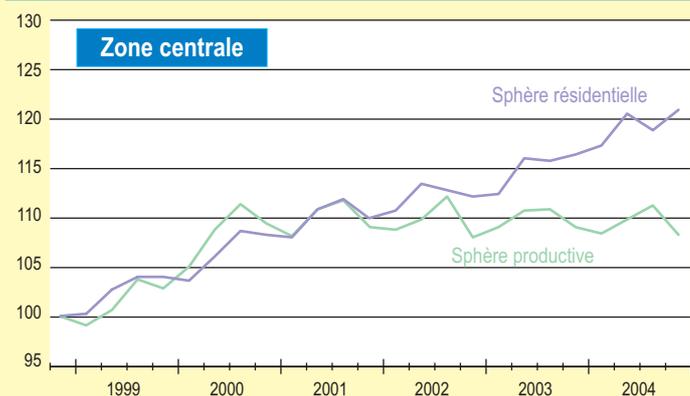
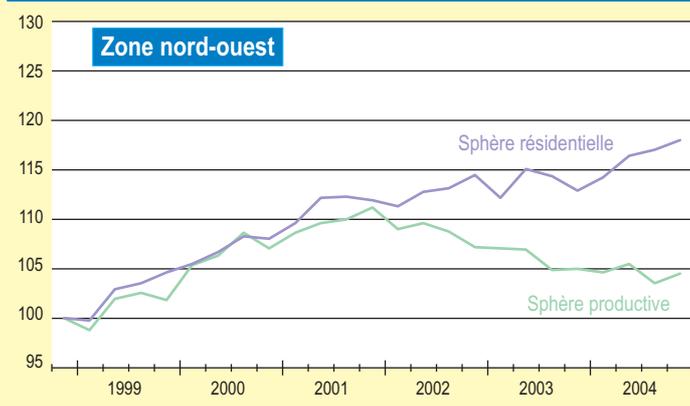
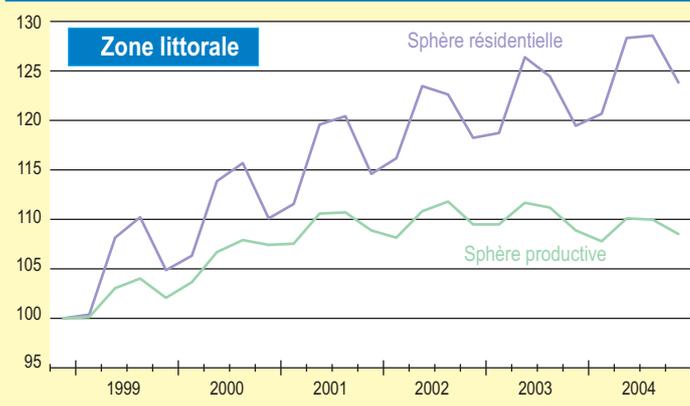
Commune satellite : commune dont plus de 40 % des salariés résidents travaillent dans le même pôle d'emploi

Commune multipolarisée : commune dont, au total, plus de 40 % des salariés résidents travaillent dans un des pôles d'emplois

Communes isolées : communes dont moins de 40 % des salariés résidents travaillent dans un des pôles d'emplois

Les salariés retenus pour l'étude des déplacements domicile-travail ne comprennent pas les salariés agricoles, les personnels employés par des particuliers, les fonctionnaires d'État. En raison de cette restriction du champ le seuil des pôles est fixé à 4 000 emplois (contre 5 000 dans la définition relative aux aires urbaines).

Évolution de l'emploi dans les zones d'études par sphère (en %)



Source : Insee - Urssaf

La mesure de l'évolution de l'emploi à partir de la source URSSAF

Les indices d'évolution de l'emploi dans les quatre zones d'étude sont calculés à partir de la source URSSAF (Union pour le Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales). Les établissements dépendant de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) ne sont donc pas pris en compte. Les salariés en intérim sont exclus du calcul des indices d'évolution.

Si l'on exclut le secteur public, le taux de couverture de l'emploi par la source Urssaf est de 90%. Il varie cependant selon les sphères et les zones.

Taux de couverture - hors secteur public (en %)

Effectifs Urssaf / postes de travail Clap

	Total		Sphère productive		Sphère résidentielle	
	Effectif Urssaf	Taux	Effectif Urssaf	Taux	Effectif Urssaf	Taux
Zone littorale	92 600	90	37 000	88	55 600	91
Zone nord-ouest	16 600	91	8 600	87	8 000	95
Zone centrale	14 300	87	9 300	84	5 000	95
Zone est	20 300	89	11 200	95	9 100	90

Postes de travail dans CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) et estimations d'emploi

Au 1^{er} janvier 2005 on compte 960 000 **postes de travail** selon la source Clap et 1 080 000 **personnes en emploi** selon les estimations d'emploi. Ces données produites par l'Insee ne sont pas directement comparables.

D'une part la source Clap comptabilise des postes de travail alors que les estimations d'emploi portent sur le nombre de personnes en emploi au lieu de travail. Un poste correspond à un contrat de travail dans un établissement pour une durée donnée. Un salarié travaillant dans plusieurs établissements au 31 décembre comptera pour plusieurs postes quelle que soit la durée des contrats. Par conséquent, le nombre de postes ne correspond pas au nombre de salariés.

D'autre part, le champ d'activités couvert par ces sources diffère : les secteurs de l'agriculture et des services personnels et domestiques ne sont pas pris en compte dans Clap.

Les pôles de compétitivité dans le Morbihan

Au total 50 établissements morbihannais adhèrent à l'un ou l'autre des pôles de compétitivité dont la gouvernance est localisée en Bretagne, le pôle Valorial, aliments de demain, le pôle Mer, et le pôle Images et réseaux. Ces établissements emploient au total 4 400 salariés dans le Morbihan, soit 16 % des effectifs des établissements bretons de ces pôles et 12 % des effectifs totaux.

Le pôle Mer regroupe plus de la moitié des emplois morbihannais des pôles, dont 2 200 dans la construction navale et les industries des équipements électriques et électroniques, avec notamment la DCNS Lorient (ex DCN) et la société Martec Serpe IESM. C'est le pôle

dont la part des effectifs situés dans le Morbihan est la plus forte : 30 %. La part pour le pôle Valorial est de 18 %. La moitié des quelque 1 800 emplois morbihannais du pôle Valorial relèvent de l'industrie des viandes, dont les plus grands établissements sont Procanar et Houdebine. Le pôle Images et réseaux est peu représenté, avec seulement quelques établissements de taille modeste, dont TV Breizh à Lorient, et moins d'une centaine de salariés au total.

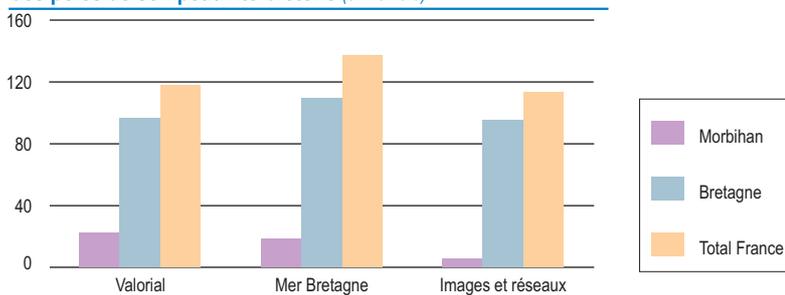
La zone littorale concentre l'intégralité des postes salariés des pôles Images et réseaux et Mer Bretagne. Les postes salariés du pôle Valorial sont majoritairement situés dans les zones du centre (42 %) et du Nord-Ouest

(30 %) du département.

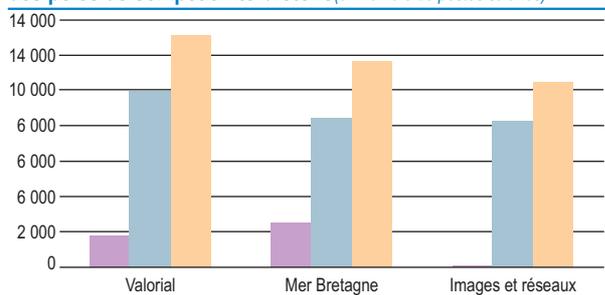
La composante recherche des pôles est représentée par l'Université de Bretagne Sud à Vannes (pour les pôles Mer et Automobile haut de gamme), ainsi que par 5 centres et instituts de recherche situés à Lorient et Ploërmel.

Deux grands établissements morbihannais adhèrent à des pôles impliquant la Bretagne, mais pilotés par d'autres régions : la MPAP (Manufacture des Produits Automobiles de Ploërmel) au pôle Automobile haut de gamme et la DCNS Lorient au pôle EMC2 (ensembles métalliques et composites).

Les établissements d'entreprises des pôles de compétitivité bretons (en nombre)



Les effectifs des établissements d'entreprises des pôles de compétitivité bretons (en nombre de postes salariés)



Les établissements employeurs du Morbihan adhérents aux pôles de compétitivité bretons en 2007



Source : Pôles de compétitivité, Insee, Clap au 31 décembre 2005

L'emploi lié à la fréquentation touristique dans le Morbihan

L'emploi généré par la fréquentation touristique dans le Morbihan est estimé à environ 11 000 en moyenne sur l'année 2003, un peu moins de 9 000 en équivalent temps plein sur l'année. Le département représente un quart de l'emploi touristique breton.

Dans le Morbihan, l'emploi touristique représente 5,5 % de l'emploi salarié du département, un peu plus que la moyenne régionale (4,6 %).

Les emplois dans les structures d'hébergement (hôtels, campings, centre de vacan-

ces,...) et les restaurants contribuent pour moitié au total de l'emploi touristique. Viennent ensuite les activités de commerce de détail, au premier rang desquelles les super et hypermarchés.

Effectif salarié moyen annuel en 2003

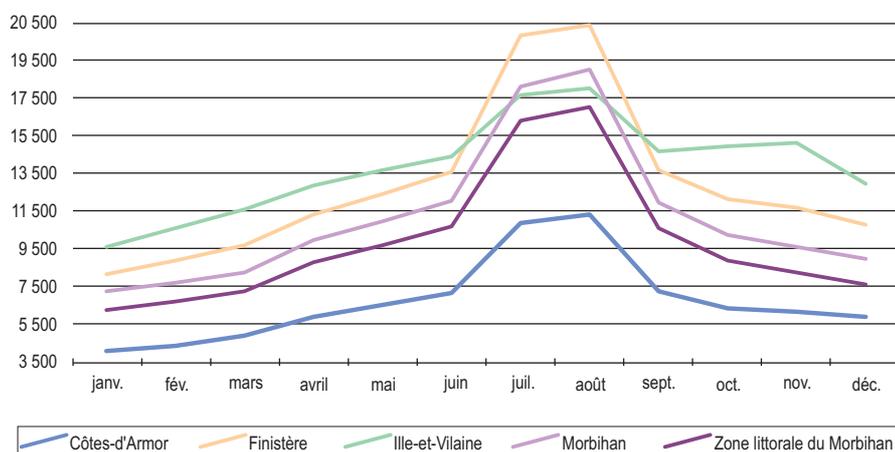
	Morbihan	Zone littorale
Total de l'emploi lié au tourisme*	10 998	9 709
dont : hôtels	2 428	2 048
autres hébergements touristiques	1 020	986
ensemble de l'hébergement	3 448	3 034
restauration	2 247	2 036
super / hypermarchés	900	779
commerce de détail non alimentaire	665	620
boulangerie	687	545
cafés / tabacs	384	286
activités sportives	267	249
Total emploi salarié**	199 117	138 670

* Le niveau de l'emploi touristique dans l'intérieur du département est trop faible pour qu'une estimation fiable en soit donnée. Pour des raisons tenant à la méthode de calcul, elle ne peut être obtenue par différence entre le département et la zone littorale.

** Hors administration d'État

Source : Insee, DADS

Variation annuelle de l'emploi touristique en Bretagne en 2003 (en nombre)



Source : Insee, DADS

La saisonnalité de l'emploi touristique est très marquée : l'effectif varie d'un peu plus de 7 000 en basse saison à 18 500 au cœur de l'été dans le Morbihan. Le rapport des effectifs les plus élevés aux plus faibles est de 2,6. C'est un peu plus que la moyenne bretonne (2,4), tirée à la baisse par l'Ille-et-Vilaine, qui concentre une grande part du tourisme d'affaires, réparti sur l'ensemble de l'année.

L'emploi touristique est extrêmement concentré sur la zone littorale, largement mieux équipée en hébergements touristiques et résidences secondaires, ainsi qu'en commerces ou services de proximité. La part de la zone littorale dans le total de l'emploi touristique du département atteint 90 %. En moyenne annuelle, 7 % des salariés de la zone littorale ont une activité liée au tourisme.

La construction et réparation navale dans le Morbihan

La filière construction et réparation navale emploie près de 5 000 salariés dans le Morbihan, soit plus du tiers des effectifs bretons de la filière. Les quelque 165 chantiers de construction navale emploient un peu plus

de 3 000 salariés, auxquels il faut ajouter les effectifs des sous-traitants, fournisseurs et prestataires de service situés dans le département. On compte ainsi environ 270 établissements liés au secteur de la CRN.

80 % d'entre eux sont des établissements industriels, dont 20 % relèvent du secteur des équipements mécaniques ; 15 % fournissent des services dans le domaine de la sécurité ou du nettoyage.

Établissements et emploi dans le secteur de la CRN au 31 décembre 2004

	Nombre d'établissements	Emploi
Construction militaire	4	2 000
Construction civile	11	220
Plaisance	16	700
Réparation civile	134	220
Total	165	3 140
Les établissements liés	267	1 770
Ensemble de la filière	432	4 910

Source : Insee, Clap

Près du quart des établissements du Morbihan liés au secteur de la CRN ont pour principal client la construction navale militaire. Ce secteur représente à lui seul 70 % de l'emploi généré chez les sous-traitants, fournisseurs ou prestataires de service, et les deux tiers de l'effectif global de la filière construction

réparation navale dans le Morbihan. Ces emplois sont essentiellement localisés dans la zone d'emploi de Lorient.

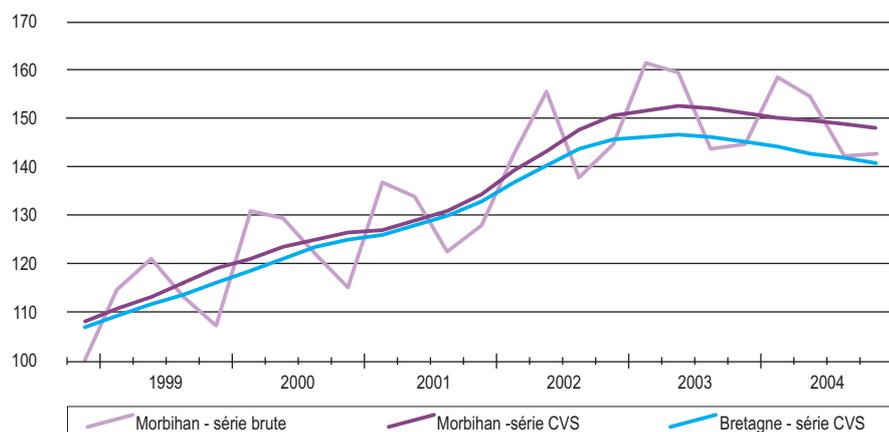
La seconde filière, en volume d'emplois est celle de la plaisance, devant la construction et la réparation civiles. Les constructeurs de bateaux de plaisance emploient environ 700

salariés dans le Morbihan, auxquels il faut ajouter près d'une centaine de salariés chez leurs fournisseurs, sous-traitants ou prestataires de service. Ces emplois sont davantage localisés dans les zones de Vannes et Auray.

Les 700 emplois salariés morbihannais de la construction de bateaux de plaisance représentent près des deux tiers des effectifs bretons, devant le Finistère qui en compte un quart. Le département du Morbihan se classe au 4^e rang des départements français pour l'emploi du secteur, loin derrière la Vendée et la Charente-Maritime qui comptent respectivement 4 200 et 1 800 emplois dans cette activité fin 2004. Ces deux départements concentrent la moitié des effectifs métropolitains du secteur. La Gironde occupe le 3^e rang, avec des effectifs à peine supérieurs à ceux du Morbihan : 750 salariés environ.

Les années de forte croissance ont été propices au développement de l'activité des chantiers de construction de bateaux de plaisance. Entre 1999 et 2003, les effectifs ont nettement progressé, à un rythme un peu plus soutenu dans le Morbihan que la moyenne bretonne. La situation tend à se dégrader légèrement sur la période la plus récente.

Évolution des effectifs dans la construction de bateaux de plaisance entre 1998 et 2004



Source : Insee - Urssaf

Composition des zones d'études



Source : Insee

Pour en savoir plus

- Recensement de population : les migrations soutiennent le dynamisme démographique / Insee Bretagne ; Stéphane Moro. - Dans : *Le Flash d'Octant* ; n° 124 (2007, janv.). - 4 p.
- Les grands établissements employeurs bretons [carte] / Insee, Direction régionale de Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 107 (2006, nov.). - P. 12-14.
- L'essor économique de l'agglomération vannetaise / Insee Bretagne ; Marie-Hélène Kérouanton, Michel Rouxel. - Dans : *Le Flash d'Octant* ; n° 120 (2006, juil.). - 4 p.
- L'attractivité économique de la Bretagne / Insee Bretagne ; Irène Houssais. - Dans : *Les dossiers d'Octant* ; n° 48 (2006, juin). - 45 p.
- Recensement de la population : la croissance de la population bretonne / Insee Bretagne ; Michel Rouxel. - Dans : *Le Flash d'Octant* ; n° 115 (2006, janv.). - 4 p.
- La Bretagne face aux mutations économiques : forces et faiblesses des zones d'emploi / David Lévy ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 100 (2005, janv.). - P. 10-14.
- Territoires : la communauté d'agglomération du pays de Lorient (Cap l'Orient) / Charlotte Damman ; Insee Bretagne. - Dans : *Le Flash d'Octant* ; n° 82 (2003, mars). - 6 p.
- Le Morbihan / Georges Riézu, Agnès Palaric. - Rennes : Insee ; Vannes : Préfecture du Morbihan, 2002. - 8 p.
- Territoires : la communauté d'agglomération de Vannes / Laurent Di Carlo ; Insee Bretagne. - Dans : *Le Flash d'Octant* ; n° 75 (2002, sept.). - 6 p.
- Atlas démographique départemental : Morbihan / Insee Bretagne. - Vannes : Conseil général du Morbihan, 2002. - 34 p.
- Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 : les départements du Sud et du littoral atlantique gagnants au jeu des migrations internes / Arnaud Degorre, Patrick Redor. - Dans : *Insee première* ; n° 1116 (2007, janv.). - 4 p.
- www.insee.fr
- www.insee.fr/fr/recensement/page_accueil_rp.htm

INSEE Bretagne

36, place du Colombier CS 94439 35044 RENNES Cedex
Tél. : 02 99 29 33 33 Fax : 02 99 29 33 90

Pour tout renseignement statistique :

0 825 889 452 (0,15 € la minute)

© Insee 2007 Dépôt légal : 4^e trimestre 2007
Imprimerie : Média graphic - Rennes

Directeur de la Publication : Bernard LE CALVEZ

Rédactrice en chef : Ludivine NEVEU-CHÉRAMY

Composition : Jean-Paul MER

Auteurs : Sylvain DAJOUX et Marie-Hélène KEROUANTON

ERRATUM

Flash d'Octant n° 131

Territoires Morbihan

Dans les 4 graphiques de la page 8, les légendes des courbes sont inversées.

Il faut lire sphère résidentielle à la place de sphère productive et inversement.

ERRATUM

Flash d'Octant n° 131

Territoires Morbihan

Dans les 4 graphiques de la page 8, les légendes des courbes sont inversées.

Il faut lire sphère résidentielle à la place de sphère productive et inversement.